

4.4.1.3.3. Végétations arborées des plages de sables mixtes (coralliens et basaltiques)

4.4.1.3.3.1. Forêts et fourrés à *Casuarina equisetifolia* des plages de sables mixtes

Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.3.3.1

Correspondance TMNHR : 83.396 Forêts cultivées de filaos littorale

Zone de référence : Plage de Saint-Leu, Sain-Leu (X : 322 149 ; Y : 7 657 089).



Photographie 64 : Forêts et fourrés à *Casuarina equisetifolia*

Diagnostic structural

Ces forêts et fourrés sont clairsemés et généralement monospécifiques, dominés par *Casuarina equisetifolia*. Ces végétations atteignent 10 m de hauteur et occupent de grandes surfaces ($\approx 100 \text{ m}^2$), se présentant sous la forme d'un cordon littoral et dont la strate arbustive sporadique atteint 2 à 3 m de haut. La strate herbacée est peu développée.

Diagnostic écologique

Boisements halotolérants des plages de sables mixtes de la côte « sous le vent » à *Casuarina equisetifolia*

Synécologie :

Ces boisements halotolérants ont été plantés sur les plages de sables coralliens afin de stabiliser ces plages dans un objectif d'aménagements urbains.

Syndynamique :

Cet habitat est caractérisé par une espèce exotique *Casuarina equisetifolia* dont la litière (aiguilles) déposée au sol, semble réprimer la germination d'autres espèces, bloquant ainsi la dynamique. Cet habitat ne s'inscrit pas dans une dynamique particulière car d'origine anthropique. En revanche, il se retrouve spatialement en arrière des végétations perhalines de haut d'estran à *Ipomoea pes-caprae* subsp. *brasiliensis* et *Canavalia rosea*.

Synchorologie :

Cet habitat est très commun à l'île de La Réunion sur le littoral sud et ouest de l'île.

Casuarina equisetifolia, espèce caractéristique de l'habitat est également présente sur l'ensemble des îles des Mascareignes et est largement répandue sur le littoral indo-pacifique (Australie, Nouvelle-Calédonie...). L'espèce est considérée comme amphinaturalisée (cultivée en région tropicale où elle se naturalise). En termes d'habitats, il s'agit de végétations plantées soit pour des raisons ornementales où d'ordre culturel ou sylvicole pour aider entre autre à la fixation des sols.

Diagnostic flore

Cette végétation est dominée par une espèce exotique *Casuarina equisetifolia*. Les relevés regroupent en moyenne 1,2 espèces.

Espèce caractéristique du groupement : *Casuarina equisetifolia*.

Espèces caractéristiques de variations: Aucune variation du groupement n'a été observée.

Flore compagne: *Stenotaphrum dimidiatum*, *Ipomoea pes-caprae* subsp. *brasiliensis*, *Canavalia rosea*, *Dactyloctenium aegyptium* *Chloris barbata*.

Variations du groupement

Aucune variation du groupement n'a été observée.

Valeur patrimoniale et menaces

Cet habitat est caractérisé par une espèce exotique (*Casuarina equisetifolia*) qui elle, peut limiter l'expression des groupements végétaux environnants. L'hypothèse selon laquelle *Casuarina equisetifolia* pourrait jouer un rôle dans l'implantation d'autres espèces en sous bois (production de composés allélopathiques) a été démontré en Floride par Morton en 1980, (*inédit*). De plus, le genre *Casuarina*, de par son pollen est une source d'irritation des voies respiratoires et des allergies chez l'être humain.

Casuarina equisetifolia est de plus côté « 5 » selon l'échelle d'invasibilité de LAVERGNE (*en prép.*) qui décrit l'espèce comme un « taxon exotique envahissant, dominant ou co-dominant dans les milieux naturels ou semi-naturels, ayant un impact direct fort sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes ».

Ces habitats entrent en concurrence avec des végétations endémiques de La Réunion comme par exemple végétations perhaline de haut d'estran à *Ipomoea pes-caprae* subsp. *brasiliensis* et *Canavalia rosea*.

Cet habitat exotique très envahissant présente un intérêt patrimonial très faible.

Discussion syntaxonomique

Une dénomination phytosociologique a été établie en Nouvelle-Calédonie par Michel HOFF en 1994 pour ce groupement dont les conditions floristiques et écologiques sont similaires.

Classe : *Scaevolo-Casuarinetea equisetifoliae* Hoff, 1994

Ordre : *Scaevolo-Casuarinetalia equisetioliae* Hoff, 1994

Alliance : *Casuarinion equisetioliae* Hoff, 1994

Néanmoins, cette dénomination est considérée comme invalide ou illégitime par THEURILLAT et *al.*, en 1998 dans l'*Index of New Names of Syntaxa published in 1994* le Code International de Nomenclature.

Au regard de la dition de ce groupement à l'échelle du département réunionnais, le rang de l'association phytosociologique semble être adaptée et dont la dénomination proposée est :

Association : *Casuarinetum equisetifoliae* ass. nov.

4.4.1.3.3.2. Boisements secondaires à *Pandanus utilis* des plages de sables mixtes

Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.3.3.2

Correspondance TMNHR : 83.397 Fourrés à Vacoas littoraux

Zone de référence : Grand-Anse, Petite-Île (X : 349561; Y : 7636164)



Photographie 65 : Boisements à *Pandanus utilis*

Diagnostic structural

Cette végétation arborée ou arbustive dominée par *Pandanus utilis* est peu élevée (2 à 4m parfois jusqu'à 8 m), au couvert dense et est, de manière générale monospécifique.

Diagnostic écologique

Boisements des plages de sables mixtes de la côte « sous le vent » à *Pandanus utilis*

Synécologie :

Cet habitat constitue la première frange de la séquence adlittorale des plages de galets. Les conditions édaphiques se traduisent par un sol plus ou moins profond et humifié. Malgré l'éloignement par rapport au trait de côte, ces pandanaies restent soumises aux sapements des embruns.

Syndynamique :

Ces boisements à *Pandanus utilis* correspondent à des plantations à *Pandanus utilis* situées dans la partie est et sud-ouest de l'île de La Réunion. Au regard de l'anthropisation de ces habitats, ils ne s'inscrivent pas dans un dynamique particulière. En revanche, ils sont souvent en mosaïque avec les fourrés subhalophiles à *Scaevola taccada* et les ourlets hygroclines à *Stenotaphrum dimidiatum*.

Synchorologie :

Ces pandanaies adlittorales se situent en arrière des fourrés à *Scaevola taccada* et sont localisées sur la côte «au vent», sur la commune de Petite-Île.

Ces végétations sont présentes également aux îles Maurice et Rodrigues et sont considérées comme endémiques aux Mascareignes.

Diagnostic flore

Le cortège floristique possède environ 5,2 espèces par relevé et est toujours dominé par *Pandanus utilis*.

Espèce caractéristique du groupement : *Pandanus utilis*.

Espèce caractéristique de variations: Aucune variation de ce groupement n'a été observée

Flore compagne : *Scaevola taccada*, *Stenotaphrum dimidiatum*

Variations du groupement

Aucune variation de ce groupement n'a été observée

Valeur patrimoniale et menaces

L'endémicité à l'échelle macro-régionale des Mascareignes, de l'espèce caractéristique *Pandanus utilis* confère à cet habitat le statut d'endémique bien que celui reste d'origine anthropique.

L'aire de répartition de cet habitat à La Réunion se restreint au sud-est et sur l'est de l'île. Autrefois, les pandanaies originelles recouvraient de vastes superficies partant de Saint-Joseph jusqu'à Saint-Benoît où l'on rencontre encore quelques fois des reliques de ces végétations. Dans le sud de l'île ce sont les forêts et fourrés exotiques à *Casuarina equisetifolia* qui tendent à remplacer les pandanaies alors que sur la partie est de l'île ce sont les fourrés exotiques à *Schinus terebinthifolius* et *Flacourtia indica* qui tendent à façonner le paysage.

Par ailleurs, sur les zones littorales de Saint-Joseph à Saint-Benoît, les pandanaies anthropiques décrites dans cette fiche sont des reboisements à *Pandanus utilis* effectués dans un objectif de recréer les forêts originelles (gestion de restauration).

Cet habitat présente un intérêt patrimonial très fort.

Discussion syntaxonomique

Considérées comme endémiques aux Mascareignes et principalement localisées à La Réunion sur les systèmes de falaises et côtes rocheuses. Ces pandanaies ne semblent pas avoir été décrites ni rattachées phytosociologiquement. Or, sur le département réunionnais ces végétations ont une réalité numérique et de « terrain » dont la classification phytosociologique appropriée peut s'établir de la façon suivante :

Classe : *Pandanetea utilis* cl. nov.

Ordre : *Pandanetalia utilis* ord. nov.

Alliance : *Pandanion utilis* all. nov.

Association : *Pandanetum utilis* ass. nov.